

LE BIEN ETRE DE LA FAMILLE ALGERIENNE ET LE NOMBRE D'ENFANT. QUEL ENJENJEUX ?

DRID FATIMA -ZIANI BELKACEM -BIBIMOUNE KELTOUM - SEFFARI MILOUD

Les transformations qu'a connue la société algérienne en général, même si elles étaient lentes au début de l'indépendance et n'ont pas pu se mettre au rythme des plans de développement pendant cette période, elles avaient connu une accélération étonnante pendant les deux dernières décennies. Selon les documents officiels, la diminution de la taille de la famille ainsi que la baisse de la fécondité, Néanmoins, il existe, au niveau local, des familles qui ont de 8 à 12 enfants par femme, voire plus. Ceci affecte négativement sur le bien être de ces familles. Nous nous interrogerons sur : " Quels sont les facteurs directs qui poussent ces familles à augmenter le nombre d'enfants?" " Comment ces familles peuvent-elles fournir le bien être à leurs membres?" Cela va apparaître avec une étude de terrain dans la ville de Batna en Algérie, un échantillon de 80 familles.

La population en Algérie

En 1830 et avant la colonisation, la démographie en Algérie a connu une croissance spontanée et naturelle. Malgré cela, des périodes de décroissance démographique ont été constatées dont la plupart sont causées par les épidémies et fléaux qui ont causé des pertes humaines importantes, outre que ces épidémies étaient accompagnés de la famine vu le manque de main d'œuvre dans l'agriculture ; à cette époque, le premier moyen pour l'homme c'était la reproduction pour lutter contre la nature, les épidémies et la famine afin de survivre. A partir de là, la réflexion sur la nécessité de faire beaucoup d'enfants est née et la croyance répandue est que la préférence est accordée à la famille nombreuse parce qu'elle assure l'existence et la continuité de la famille et contribue au renforcement de la tribu et que cette dernière compte à son tour sur le nombre de ses hommes pour sa défense parmi les autres tribus. Quant aux domaines économiques et sociaux, l'objectif était de trouver une main d'œuvre nombreuse, tel étaient les travaux « J. Caldwell » en Afrique et qui avaient démontré que la fertilité était élevée. Ce qui ne voulait pas dire que les gens n'envisage pas de contrôler les naissances, mais ils préféraient avoir beaucoup d'enfants capables de les aider avec des revenus supplémentaires et un espoir de promotion ⁽¹⁾.

A l'époque, la croissance démographique ne posait aucun problème du moment que le taux naturel de la croissance était proche de 0.5 s'il ne tendait pas vers zéro ⁽²⁾. La population en Algérie était à l'époque de 4 à 5 millions d'habitants ⁽³⁾.

Lors de la période coloniale, on pouvait la diviser en trois étapes :

a) la première étape : (1830 – 1872) : apparition de la résistance populaire constituée par les diverses Intifada contre la répression sauvage menée par l'armée coloniale sous toutes ses formes par l'extermination collective, assassinat, l'exil des villages et tribus ; outre la propagation des épidémies et la famine ce qui a causé une baisse considérable de la population, ce que les économistes de l'Algérie ont appelé le vrai massacre démographique⁽⁴⁾ dont le nombre de victimes a été estimé à un million de personnes environ. Certaines tribus ont perdu 67 % de leurs membres ; malgré cela, il faudrait prendre cette théorie avec réserve à cause de l'ampleur du phénomène du mariage précoce répandu parmi les femmes algériennes et qui a empêché les familles de transcrire leurs enfants. Ainsi les familles algériennes ne transcrivaient pas leurs enfants de façon régulière malgré l'évolution enregistrée dans ce domaine par crainte des opérations de recrutement obligatoire et du contrôle de l'administration coloniale.

b) La deuxième étape commence à partir de 1872 où le nombre d'habitants ne dépassait pas 2.134 millions, ce qui a incité le peuple à avoir beaucoup d'enfants ; cette situation est née de l'instinct de survie et de continuité du combat contre l'ennemi colonial.

c) La troisième étape commence de 1954 : malgré le développement comparatif qu'a connu la société algérienne qui avait atteint 8.75 million d'habitants, la poursuite de la politique coloniale avec l'assistance de toute son énergie humaine et sa communauté coloniale pour détruire la volonté du peuple dont les moyens humains étaient faibles vu la dégradation des conditions de vie causées par les guerres et la politique de massacre, ainsi que pour affamer et exiler les algériens.

Ainsi la propagation des maladies tel que la typhoïde et le choléra qui ont causé beaucoup de décès chez les algériens ; outre un million et demi de martyrs et à ce propos « Ricoux » a dit qu'il est certain que le peuple arabe allait disparaître avec une méthode organisée et rapide. Quant à « LACRETELLE », il avait dit que le peuple arabe était à abattre. ⁽⁵⁾

Après l'indépendance la population a connu une hausse de la croissance due aux changements économiques et sociaux qui ont joué un rôle dans l'amélioration du niveau de vie de la population ainsi que la multiplication des centres sanitaires et le progrès de la couverture médicale, ce qui a contribué à la baisse du taux de mortalité chez les enfants ; ainsi que l'opportunité d'offrir des chances de travail aux gens. Les causes de ces hausses sont les suivantes :

-la baisse de la mortalité en 1966 pour toutes les catégories d'âges par rapport aux périodes précédentes.

-L'augmentation de mariage et du remariage, ce qui a causé la hausse du taux de la fécondité.

-La hausse du niveau de vie et la propagation de l'assistance médicale par rapport aux périodes précédentes.

-La fin de la Guerre de libération et la stabilité de la sécurité et de l'ordre.

-L'évolution de l'opération de recensement et son amélioration.

-L'analphabétisme qui constitue une charge importante dans la situation démographique et ce pour les deux motifs suivants :

1. une baisse de l'âge de mariage chez les analphabètes estimé à 17.8 ans, alors que chez les intellectuelles l'âge estimé est 22 ans.

2. la multiplicité des naissances qui étaient en 1980 de 90% de naissances de mères analphabètes, alors que dans les années 90, l'Algérie a connu un changement dans le domaine de la démographie et auxquels plusieurs facteurs ont contribué, parmi lesquels :

-La présence de la femme sur le marché du travail.

-La hausse du niveau intellectuel de l'épouse, due à l'éducation de la femme qui contribué aux changements des conditions féminines. L'éducation de la jeune fille est l'un des principaux indicateurs en Algérie. Il faudrait constater que le recul de l'âge de mariage, la diminution du nombre d'enfants et l'activité professionnelle féminine sont liés directement à son niveau scientifique ⁽⁶⁾. Ces deux changements contribuent dans le recul de mariage ; étant donné que ce recul ainsi que l'application du planning familiale sont considérés comme déterminant de la fécondité ⁽⁷⁾ qui a connu dans les dernière décennies une régression remarquable par rapport aux années 70 (8.4 enfant par femme en 1970 contre 2.2 pour une femme de l'année 2002), le tableau N°1 explique cet état de fait.

Ainsi, nous pouvons affirmer que les femmes algériennes ayant atteint l'âge de la fécondité de nos jours ne sont disposés à n'avoir que moins de trois enfants que pouvaient avoir leur maman durant les années 70 ⁽⁸⁾.

La baisse de la fécondité n'a pas seulement atteint les zones urbaines ; elle a affecté aussi les régions rurales.

Ceci apparaît plus évident dans les période comprise entre les années 1992-2002, décennie où la fécondité a connu une baisse sérieuse.

Evolution des Taux de Fécondité Totale selon le milieu de résidence de 1970 à 2002.

Tableau N°1

Milieu de Résidence	Taux de Fécondité totale (enfant par femme)					
	1970	1986	1992	1998	2002	2007
URBAIN	7.3	4.5	3.6	2.4	2.0	2.4
RURAL	8.5	7.1	5.3	3.0	2.5	/

Variation Relative (%)

	1970/86	1986/92	1992/98	1998/2002	2002
URBAIN	- 37.7	- 21.5	- 31.2	- 16.9	42.8
RURAL	- 16.4	-24.9	- 43.5	- 16.5	- 52.8

Source : ZAHIA OUABAH-BEDIDI : op cit p 602

D'après le tableau n°01 concernant l'évolution des taux de fécondité totale, selon le milieu de résidence on peut dégager trois périodes caractérisants de la famille algérienne :

a- la période des années soixante-dix qui se caractérise essentiellement par un taux de fécondité élevé soit, 7.3 enfant par femme chez les femmes citadines pour 8.3 enfant par femme chez les femmes rurales.

Ces résultats nous montrent :

- l'incapacité d'une part de l'application de la politique des espacements de naissances.
- D'autre part, l'absence de la sensibilisation pour l'utilisation des moyens contraceptifs.

b- La période des années quatre vingt se caractérise par la baisse des taux de fécondité chez les femmes citadines de 50 % pour une baisse moins signalée chez les femmes rurales.

c- Période des années quatre vingt dix

Une nette amélioration a été décelée pendant cette période quant au taux de fécondité en Algérie tant chez les femmes citadines que chez les femmes rurales.

- soit 50 % : entre 1972-1992 en ville
- et de 40 % chez les femmes rurales dans la même période 1972-1992.
- Le taux de fécondité a reculé pour atteindre 2.4 enfants femme en 1998 en ville, et 3 enfants par femme chez les ruraux ce qui est considéré comme taux idéal en comparaison avec les taux des années précédentes surtout si le nombre d'enfants est lié directement à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

-Le niveau de vie.

-Le pouvoir d'achat.

Facteur quasi-absent dans un pays en voie de développement comme l'Algérie.

d- Début du nouveau millénaire :

Cette période est considérée comme un challenge en comparaison avec les périodes précédentes quant à la baisse remarquable des taux de fécondité qui pourrait être expliquée par une nette sensibilisation de la famille algérienne à l'espacement des naissances ou, la famille algérienne se trouve contrainte de baisser le taux de fécondité, partout les moyens de contraception permis par la religion islamique pour des raisons liées à la situation socio-économique difficiles.

À propos du retard dans le mariage, il est considéré comme l'un des facteurs les plus importants dans la régulation de la fécondité dans pas mal de pays ceci ; est dû au prolongement que prennent les études.

- Pour le nombre d'habitants en Algérie était en 1962 de 10.458 million ; alors qu'en 1980, il a atteint 18.866 million d'habitants⁽⁹⁾; en 1998 – 29.507 millions d'habitants⁽¹⁰⁾, en 2005 – 32.8 millions d'habitants⁽¹¹⁾ et en 2007 il avait atteint 34.1 millions d'habitants⁽¹²⁾.

La famille algérienne :

La famille algérienne traditionnelle était basée sur l'autorité de l'homme et son pouvoir de décision, quant à la femme elle constituait un élément secondaire dans la famille « la représentation économique, sociale et politique reviennent au père, tandis que la place de la femme est inférieure, s'améliore ou se dégrade selon les étapes de la vie familiale »⁽¹³⁾. Et que la majorité des femmes poursuivent leurs efforts chez elles et restent au service des enfants et de l'époux, et les époux restent sur la place publique⁽¹⁴⁾, sachant que les valeurs et les critères contribuent à l'idéologie de la famille dans la concrétisation de l'autorité et la souveraineté du mâle imposées à la femme avec une attitude brutale qui se concorde avec la société agnatique, et qui représente un sentiment de fierté et d'encouragement de la communauté familiale qui est une différence pour la femme ; L'homme considère que son honneur ne peut être préservé que par la pureté, la chasteté de sa femme et ses filles⁽¹⁵⁾. La réputation de l'homme est relative au comportement des femmes qui vivent sous sa responsabilité (épouses, filles, sœurs) et ceci constitue une preuve de la jalousie de l'homme ce qui explique la pureté et la chasteté de la femme.

La société familiale s'honore d'intégrer d'autres sociétés de femmes qui lui assurent la pureté de la progéniture et l'affiliation. Elle demande à des autres sociétés avec lesquelles elle entretient des liens, de lui présenter des femmes destinées à la reproduction dans des conditions sociales honorables. La virginité est la condition principale qui caractérise la femme, comme elle représente pour la jeune fille et pour la femme est une preuve de fidélité et de culte des ancêtres et qui impose la continuité, la pureté et la chasteté de la descendance⁽¹⁶⁾, résultat imposé par la loi islamique « Chariâa » aux deux sexes en prohibant l'adultère et toute autre forme de relation sexuelle en dehors du mariage légal. L'épouse doit être chaste et pure c'est-à-dire qu'elle n'a pas eu de relation sexuelle auparavant ce qui lui garantit la pureté des enfants qu'elle donnera à son époux ; elle doit respecter et obéir son époux après le mariage, à défaut, elle ne pourra garantir la chasteté de sa descendance et « c'est l'épouse et la mère qui porte les traditions et qui est la seule garante de la chasteté, la pureté et l'unité de la famille »⁽¹⁷⁾.

Ces mœurs et traditions se sont enracinées dans la culture de la famille algérienne depuis longtemps et sont restées dans l'inconscient collectif. La cohésion et la réputation familiales sont conditionnées par ces traditions; la femme a un rôle limité dans le cadre de ces principes fondamentaux. Selon sa personnalité, elle qui doit jouer un rôle actif au sein de la famille ; elle doit veiller à l'intégration formelle et morale, ce qui lui permet de rester propre éthiquement et d'éviter à la famille toute atteinte, comme elle doit imposer sa présence à la maison « en étant l'épouse et la mère pour toute la famille »⁽¹⁸⁾. Elle doit assurer la bonne gestion et l'entretien de la grande maison qui compte un nombre considérable d'individus. Elle joue aussi un rôle économique en veillant à la préservation et à la gestion rationnelle et réfléchie des réserves de provisions alimentaires. En étant une mère reproductive, elle est tenue d'assumer son rôle de mère, de bien éduquer sa fille, donner à ses fils tout l'amour et l'affection maternelle. "Elle a consacré presque toute sa vie à la reproduction, aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants au point où on oublie son existence en tant qu'un individu à cause de son attachement à la famille »⁽¹⁹⁾.

Malgré ces fonctions qui caractérisent la femme au sein de la famille algérienne traditionnelle depuis son jeune âge, elle est tenue d'obéir aux ordres de l'époux qui détenait le pouvoir. Et en avançant en âge, et en ayant un grand nombre d'enfants, la femme fait l'objet d'un respect des hommes de la famille ainsi que de ses enfants qui ont grandi et qui se sont mariés.

Cette femme vieillie et acquiert dans les familles traditionnelles une place importante jusqu'à lui accorder une certaine autorité au sein de la famille « elle n'acquiert ce privilège social qu'après avoir enfanté et ne devient une mère qu'après avoir achevé l'éducation du fils ou de la fille qu'elle aurait mariés et assisté à la naissance de ses petits enfants. Ainsi sa place en tant que femme, mère et grand-mère devient respectable au sein de la famille, et elle aurait ainsi assumé entièrement son rôle de mère reproductrice en assurant la perpétuation du nom de la famille »⁽²⁰⁾.

Cependant le rôle de la femme au sein de la famille moderne est différent de celui de la famille traditionnelle ; après le rôle secondaire qu'elle occupait par rapport à l'homme en étant considérée mineure⁽²¹⁾ ; elle s'occupait uniquement de la reproduction, de l'éducation des enfants et des travaux ménagers. Elle n'obtient sa liberté et son pouvoir qu'après être devenue vieille, et ce dans le but de renforcer les rangs de la famille, après être devenue mère de nombreux enfants et surtout des mâles, et grand-mère pour de nombreux petits enfants.

On pourrait dire que les contours de sa position sociale n'étaient pas bien définis⁽²²⁾.

Avec le temps, la société algérienne a vu plusieurs transformations qui ont contribué à son changement, tel que l'évolution, le développement de l'industrialisation et la présence de la femme dans le domaine professionnel. Le couple était devenu entièrement libre.

Ils étaient devenus totalement autonomes après avoir été soumis à la responsabilité collective du père et du grand-père. La femme occupe maintenant une place importante au foyer ainsi qu'hors de la maison.

Après l'indépendance, l'Etat a veillé à la gratuité et à la généralisation de l'instruction pour les deux sexes. La femme est présente dans tous les cycles de l'enseignement, Zahia OUADHAH BEDIDI a écrit à ce propos « que les filles ont eu aujourd'hui la part du lion dans l'enseignement, de 1965 – 1966 leurs efforts étaient considérables et que les inscriptions représentaient le ¼ dans le cycle moyen. Durant la période 2000 – 2002, elles ont représenté 56% des élèves dans les lycées (pour les filières scientifiques et techniques, et a atteint les 61% pour l'enseignement général) ; d'autre part, l'enquête algérienne sur la santé de la famille qui s'est déroulée en 2002, a révélé une augmentation dans le nombre des filles instruites à l'âge de 15 ans, et ce lors de passage au secondaire »⁽²³⁾.

Le statut social de la femme a ainsi changé et elle est entrée dans le monde du travail, de l'enseignement et de la culture en ayant le sentiment d'une liberté intellectuelle. Elle jouit des mêmes droits et obligations que l'homme, à charge de trouver un compromis entre ses devoirs conjugaux et son travail.

Le bien être de la famille

Avant d'essayer de répondre à ce problème constituant le vif de notre étude sur terrain, on va essayer de débattre du sujet du bien-être devenu objet d'intérêt de plusieurs sociétés contemporaines qui accordent plus d'attention aux personnes et aux collectivités, en leur offrant les moyens d'une vie digne en résolvant leurs problèmes sociaux ; en tentant aussi de trouver des solutions adéquates, tel que l'amélioration du niveau de vie, offrir divers services vitaux, en réduisant l'écart des inégalités entre les individus en leur offrant des subventions, principalement pour les démunis et les nécessiteux. Sachant qu'il est difficile de définir le bien-être suivant des critères standards, et qu'il était erroné de considérer les besoins humains universellement uniformes. Ces besoins sont différents au sein de la même société, ainsi que pour les autres sociétés, sachant des questions qui paraissent primordiales au sein de certaines sociétés, étaient considérées superflus pour d'autres sociétés.

Pour cette raison « Anthony Giddens »⁽²⁴⁾ pensait qu'il n'existait pas d'indice unique de bien-être reconnu universellement ; malgré cela, on pourrait se baser sur certains indices pour la comparaison ; pour lui, le bien-être était une méthode d'envisager les risques rencontrés par les personnes tout au long de leur vie, tel que : la maladie, l'incapacité, la vieillesse, la perte de l'emploi ... Les services du bien-être sont différentes d'un pays à un autre, mais se

basent en général sur l'offre d'aide et d'assistance dans le domaine de l'éducation, la couverture sanitaire, l'habitat, le soutien au revenu, l'incapacité, le chômage et la retraite Les niveaux de dépenses concernant les services de bien-être varient d'une société à une autre suivant, selon les conditions économiques et politiques auxquelles elles sont soumises, et peuvent représenter dans un pays comme la Suède près de 50% du produit national global. Pour ces raisons, le bien-être est devenu un indice important pour la détermination des niveaux de développement pour divers pays.

- le développement est un progrès irréversible de l'humanité, ce que nous avons acquis ne pourra pas être repris. Ces acquis sont indubitablement des progrès ; quiconque affirme l'inverse est regardé comme un attardé. ⁽²⁵⁾

Le bien-être fait actuellement l'objet d'intérêt de plusieurs chercheurs, parmi lesquels OSBERG et SHARPE qui avaient fixé les quatre dimensions du bien-être économique.

Selon OSBERG et SHARPE 1998-2003 – les quatre dimensions du bien-être économique qui constitueraient un indicateur idéal de bien-être économique sont :

1. les flux de consommation courante : consommation de biens et services marchands. Flux réel de production domestique ; loisirs et autres biens de services non marchands.
2. l'accumulation nette de stocks de ressources productives, l'accumulation nette de biens corporels, de parcs, de logement et de biens de consommation durables.
3. la répartition des revenus ; la pauvreté et l'inégalité.
4. le degré de sécurité et l'insécurité économique. ⁽²⁶⁾

Pour notre part, nous allons essayer dans notre recherche de décrire les caractéristiques du bien-être chez certaines familles algériennes qui avaient un grand nombre d'enfants qui dépassait parfois 12 enfants, en vue de démontrer les enjeux que vivaient ces familles en se basant sur leur niveau de vie et sa relation avec le bien-être économique et social qui apparaît au niveau de son revenu, au niveau des charges sanitaires de ses membres, de la consommation alimentaire, vestimentaire, des loisirs. Ceci fera l'objet de notre intérêt et apparaîtra au niveau de l'étude sur terrain. On tentera en outre d'expliquer les causes ayant incité à avoir un grand nombre d'enfants à la lumière de la situation actuelle.

- Quelles sont les principales causes qui motivaient les familles à avoir beaucoup d'enfants ?
- Comment arrivaient-elles à réaliser le bien-être à leurs membres ?

Analyse des résultats :

Notre étude a été appliquée à un échantillon de 80 familles (dans la wilaya de Batna à l'Est algérienne) choisies volontairement. Nous avons utilisé les deux types de la technique d'entretien – libre et codifiée – aux interviewées, et on a pu ainsi réunir toutes les données importantes à ce sujet. Nous avons aussi utilisé les registres et les documents qui nous ont aidé à collecter un grand nombre de données, on a concentré sur les femmes qui ont 8 enfants et plus comme conditions d'échantillon.

Après le dépouillement des données, on a pu réunir les principaux résultats à ce sujet et qui ont démontré ce qui suit :

Les particularités individuelles des interviewées :

Concernant l'âge, on a constaté que la majorité des interviewées se situent dans la tranche d'âge 45-50 ans, soit un taux de 50% ; alors que les taux pour les autres tranches d'âge se situent entre 50-55 et 55-60 ans – au moment de l'enquête – où le taux a été estimé à 20% ; la tranche d'âge 40-45 ans a atteint 10% seulement. Il est possible que ces résultats sont venus démontrer que l'âge des femmes dans la majorité des familles ayant un grand nombre d'enfants était un âge avancé, ce qui était naturel. La majorité d'entre elles ne cessent d'enfanter jusqu'à la ménopause ; à savoir que chez cette tranche d'âge, l'âge du premier mariage était entre 17-20 ans avec un taux de 92%, contrairement à la famille algérienne nucléaire actuelle où l'âge chez la femme d'après les statistiques du Ministère de la santé et de la Population de 2002, est 29.6 ans ; et 2006, 30 ans ; alors qu'en 1966, l'âge était 18.3 ans.

Le recul de l'âge de mariage est du dans la plupart des cas à temps à l'arrivée de la femme aux niveaux supérieurs de l'enseignement et son entrée sur le marché du travail, ce qui influe positivement sur le développement économique et social du pays sur le plan du nombre d'enfants, et sa contribution au développement économique et social ; SAADI Noureddine, l'a confirmé dans son ouvrage « **la Femme et la Loi en Algérie** »; que le recul de l'âge de mariage de la femme, la baisse du nombre d'enfants et l'activité professionnelle sont liés à son niveau intellectuel ». ⁽²⁷⁾

Pour les résultats relatifs au niveau intellectuel des femmes interviewées, nous le confirmer, surtout que l'étude a englobé uniquement les familles nombreuses où on a constaté que 70% des interviewées sont analphabètes, tandis que le taux pour les autres niveaux soit le primaire, le moyen et le secondaire avait atteint 10% pour chaque niveau ; ces résultats reflètent également la continuité de certaines familles au maintien des traditions qui interdisaient à la fille de s'instruire et de poursuivre ses études ; ce qui influe en réalité sur sa vie et celle de sa famille dans tous les domaines parmi lesquels l'insouciance à propos du planning familiale, à cause de l'ignorance de ses avantages économiques et sociaux.

On pourrait aussi affirmer qu'il existait une relation importante entre le niveau intellectuel et la taille de la famille. La plupart des études avaient confirmé l'importance de l'éducation et notamment l'éducation des femmes en tant que paramètre déterminant influant sur le changement de conduite de la procréation. Les changements éducatifs ont un effet direct sur les changements en relation avec la fécondité et la mortalité ; et de là, la conduite de reproduction, la femme intellectuelle contribue positivement au processus de prise de décision au sein de la famille.

- concernant la profession exercée par les interviewées, on a constaté que la majorité, soit 90% d'entre elles, étaient sans emploi et que 10% exercent une profession agricole, ce qui voulait dire que la majorité étaient des femmes au foyer et ne pensaient pas du tout à quitter leur maison pour aller travailler. Ceci était peut être du à la lourde charge familiale et au grand nombre d'enfants, la mère ne pouvant se charger d'une autre occupation à moins qu'elle ne lui permette de ne pas s'éloigner de chez elle, tel que l'agriculture et la couture par exemple. Ces résultats pouvaient par contre démontrer la conclusion à laquelle était parvenue la chercheuse « Aïcha BOURAGHDA » dans son étude intitulée « **la Femme Active et l'espacement des naissances** » : la présence de la femme sur le marché du travail a changé sa mentalité au profit de l'espacement des naissances et elle estimait aussi que tous les indicateurs prouvaient que les femmes qui avaient accepté et appliqué l'espacement des naissances avaient un niveau intellectuel supérieur. Elle ajoutait qu'il a été constaté que ce dernier pouvait créer une distinction en réalisant la comparaison entre les différentes familles. Elle était arrivée également à la conclusion que la hausse du niveau professionnel de la femme, soit les cadres féminins, n'avaient pas beaucoup d'enfants en comparaison avec d'autres. ⁽²⁸⁾ Tandis que si elle restait inactive, elle n'avait qu'à faire des enfants du fait de son isolement et de son insouciance, ainsi que son ignorance, ce qui la laissait soumise continuellement au système de pensée traditionnelle qui déterminait la position de la femme selon sa capacité de reproduire des mâles. On constatait la plupart du temps que la famille était de faible niveau, comme si la pauvreté était accompagnée de la hausse de la fécondité, sachant que l'analphabétisme et l'inconscience étaient répandus la plupart du temps chez les familles pauvres et économiquement fragiles, ce qui contribuait à une reproduction élevée. De l'idée de l'insouciance relative à l'organisation familiale en pensant que « tout nouveau-né naissait avec sa subsistance ».

Les résultats ultérieurs avaient confirmé que la majorité des époux interviewés occupaient des professions administratives, de services, d'enseignement, agricoles, et qui étaient des professions liées au secteur public connu par ses bas salaires, raison pour laquelle le revenu des personnes affiliées à ce secteur était bas.

Quant à l'origine géographique, on avait constaté que 40% d'entre elles sont d'origine urbaine et 60% d'origine rurale. Autrefois la vie citadine était différente de celle de la campagne et ce pour toutes les régions et surtout le déploiement des familles traditionnelles conservatrices ; aujourd'hui au sein de la vie familiale, la différence existe d'une certaine manière entre les familles urbaines et les familles rurales. Le mode de vie en ville est prédominé par le mode de vie nucléaire ; cependant dans la plupart du temps, la famille est constituée du père, de la mère et des enfants. A la campagne, le modèle de la grande famille demeurait majoritaire, elle est nombreuse chose qui était connue des habitants de la campagne étant donné que leur culture encourageait la reproduction. Ils étaient très attachés aux traditions et moins instruits que les citadins. Ils sont plus conservateurs que les habitants de la ville, et portaient moins d'intérêt à l'espacement familiale, ce que « Arsin Dumont » a confirmé dans sa théorie que les villes exerçaient une influence sur les gens qui vivent dans les ban lieux, tandis que le taux de naissances était en augmentation chez ceux qui vivaient loin de la ville. ⁽²⁹⁾

Concernant la nature de l'habitation où vivaient ces familles, elle varie entre des appartements dans un bâtiment pour un taux de 55% et une maison individuelle pour 45%, ceci s'adaptait avec la valeur des revenus limités qu'elle percevait, et qui ne pouvait lui permettre d'avoir un plus grand logement vu le peu de pièces de ce logement, et qui variait entre trois et quatre pièces. Sachant qu'on a constaté les qualités des familles interviewées dans le cadre de cette étude locale que nous avons évoqué plus haut les particularités ; qu'on ne peut lier le phénomène du petit et grand logement avec la volonté de reproduire des enfants. Car les statistiques de notre étude ont prouvé que les interviewées qui ont une, deux ou trois pièces ont beaucoup d'enfants qui peut arriver de 12 à 13 enfants. Toutes les interviewées ont confirmé que les pièces ne suffisent pas pour contenir tous les membres de la famille.

Concernant le nombre d'enfants chez les personnes représentant l'échantillon de 80 familles, les résultats avaient indiqué que 47% d'entre eux avaient 8 enfants, 2% avaient 9 enfants, 13% avaient 10 enfants, 7% avaient 11 enfants, 3% avaient 12 enfants, 2% avaient 13 enfants. Ce qu'on pouvait affirmer à ce propos est que la hausse du nombre d'enfants chez ces familles réduisait pour elles l'opportunité d'épargne et d'exploitation, et augmentait le volume des dépenses ce qui provoquait la baisse du niveau de vie par la baisse du pouvoir d'achat, le tout est relatif à la baisse de son revenu indiqué par les statistiques collectées. Ainsi le taux le plus élevé du revenu des interviewés constituait 48% de ceux qui percevaient 13.500 DA, alors que le taux du revenu baisse à 12% pour ceux qui percevaient 9.500 DA. Quant aux 8% des interviewés, leur revenu était de 17.500 DA ; 6% avaient un revenu de 21.500, ceci était dû au fait que la majorité de l'échantillon exerçait dans la fonction publique, réputée pour ses revenus limités ; les interviewés avaient affirmé à l'unanimité l'insuffisance des salaires vu le grand nombre d'enfants, la cherté de la vie et les divers besoins de la famille dans tous les domaines.

- quant au niveau de vie, elles avaient déclaré également que ces taux se différenciaient entre eux ; entre le niveau bas qui représentait le taux le plus élevé , à savoir 69%, puis un niveau moyen de 16.5%, puis un niveau très bas de 13.5% et enfin un niveau élevé qui représentait 1%. Ceci représentait un résultat normal vu la hausse du nombre d'enfants chez ces familles et la baisse de leurs revenus, ce qui influait sur leur niveau de vie. Cette étude avait démontré que les indicateurs précédents tel que la baisse du niveau de revenu et de vie étaient l'un des motifs directs qui entravaient les possibilités d'épargne chez ces familles exprimé par 99% de ce qui précède. Au vu du faible niveau de vie de la famille algérienne en générale, et des familles objet de la recherche en particulier, la possibilité de discuter de leur bien-être nous mettait devant un grand défi, ce qui a été constaté à partir des résultats de l'étude qui avaient démontré forte baisse des niveaux de dépenses concernant l'alimentation,

le vestimentaire, la santé et même le côté loisirs pour tous les membres de la famille inexistant la plupart du temps.

De qui précède, il se confirmait que le grand nombre d'enfants chez les familles interviewées provenait de leur refus formel de l'idée du planning familial, et qui même s'il était appliquée il l'était sans fermeté. Lors de notre interrogatoire sur la durée de l'espacement des naissances, on avait constaté que 98% d'entre elles avaient une durée inférieure à un an, cette durée ne permettait pas à la mère de se reposer, ni pour s'occuper de la croissance psychologique et mentale de son enfant, et ce, pour des raisons de prestige social données par les interviewées, ainsi que pour réaliser la stabilité familiale et un soutien une fois qu'ils seront adultes. L'idée aussi qu'ils représentaient aussi une source de subsistance, ce qui expliquait la persistance de ces idées archaïques chez cette petite catégorie de familles interviewées qui ne représentaient qu'elles même, sachant qu'en 2005, l'usage des contraceptifs avait atteint 75 % au niveau national ⁽³⁰⁾selon la déclaration du ministre de la Santé et de la Population, outre la baisse de fécondité estimée à 2.4 enfants par femme. ⁽³¹⁾

Considérant que les caractéristiques de l'espacement des naissances ont été déterminés par « Malika LAADJALI » dans ⁽³²⁾ :

- l'espacement des naissances garanti la vie de la mère et de l'enfant.
- l'espacement des naissances contribue à la baisse de mortalité des enfants et des mères.
- l'espacement des naissances contribue au bien-être mental et physique de l'enfant.
- l'espacement des naissances contribue au bien-être de la famille et améliore son niveau économique et socio- psychologique.

On considère aussi que l'Etat a appliqué la politique du planning familial depuis 1966 en créant des centres de protection maternelle et infantile répartis à travers toutes les wilayas du pays, en mettant à leur disposition des agents, des médecins et des sages femmes ainsi que les contraceptifs .

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Hervé lebras: Maîtrise De La Fécondité Et Démographie Une Esquisse Historique; Syndicat National Des Médecins De Protections Maternelle Et Infantile; Planification Familiale Et Promotion De La Santé. XXIV^{ème} colloque 27-28 novembre, Paris 1998.
- (2) Front de libération national : el moujahid hebdomadaire №1273 Alger 1981.
- (3) Front de libération national : op cit p 24
- (4) Front national : el moujahid hebdomadaire №1068 Alger 1980.
- (5) Sari Djilali: Le Désastre Démographique SNED, Alger, 1984.
- (6) Saadi Noureddine: La Femme Et La Loi En Algérie, édition Le Fennec, Paris, 1991.
- (7) Cénéap: Chebab Themany: Niveau, Tendances Et Déterminants De La Fécondité En Algérie 1970 -1992, F N U A P, Mai, 1999.
- (8) Statistiques Spéciales ONS Séries Statistiques Rétrospectives, 1962-1990, P 1.
- (9) Zahia Oudah Bedidi: La Baisse De La Fécondité En Algérie ((Transition De Développement Ou Transition De Crise ?)), Thèse De Doctorat De L'institut D'études Politiques De Paris, Mai 2004.p 602.
- (10) Dominique Tabutin Et Bruno Shoumaker: La Démographie Du Monde Arabe Et Moyen- Orient, Des Années 1950 Au Années 2000 (Synthèse Des Changements Et Bilan Statistique), Revue De La Population, édition Francaise Volume 60 N° 5-6/2005, Septembre- Décembre, I N E D, Paris, P 625.
- (11) Dominique Tabutin Et Bruno Shoumaker:op cit, P 625.
- (12) Population et société : Gilles pison, tous les pays du monde (2007)№436, INED paris juillet –août 2007
- (13) Insaniat : revue algérienne dans l'anthropologie et les sciences sociales №10 janvier avril 2000.
- (14) Dossiers Et Recherches: S. Condon. M. Bozon Et T. Locoh, Démographie, Sexe Et Genre, Bilan Et perspectives, I N E D, Paris, 2000, P 42.
- (15) Fatima Mernissi: Sexe Idéologique, Islam, Tierce, Paris, 1983. P 37.
- (16) Addi Lahouari: Les Mutations De La Société Algérienne, édition La Découverte, Paris, 1999, P 164.
- (17) Luc- Willyde Henyels: Islam Et Pensée Contemporaine En Algérie, CNRS, Pris, 1991, P 187.
- (18) Monique Gadant: Le Nationalisme Algérien Et Les Femmes, Préface Mohamed Harbi, L'Harmattan, Paris, 1995, P 82.
- (19) Population Et Développement Régional, Actes Du IX^{ème} Colloque De Démographie Maghrébine, A M E P: Le Rôle De La Femme Dans Le Développement économique, Hammoud Nacer-edine, Hammamet Tunis Tome 3,12-15 Décembre, 1995, P 765
- (20) Mostapha boutefnouchet : la famille algérienne(développement te caractéristiques modernes), OPU Alger 1984 p 78-79.
- (21) Cénéap: Nadia Attout Et Themany Chebab Et Mohamed Kelkoul: Femme, Emploi Et Fécondité En Algérie, F N U A P Alger, Mai 1999. P 23.
- (22) Insaniat : revue algérienne dans l'anthropologie et les sciences sociales op cit p 16.
- (23) Zahia Oudah Bedidi: op cit p 511.
- (24) Anthony Giddens : sociology and polity press, 2001 p 387.
- (25) Fabrice flipo: le développement durable, ed breal France 2007 p 46.
- (26) Jean gadrey et florence jany-catrice : les nouveau indicateurs de richesse, la découverte, paris 2005 , p-p-82-83.
- (27) Saadi Noureddine:op cit p106.
- (28) Aicha bouraghda : la femme active et l'espacement des naissances, thèse de magistère en sociologie, université d'Alger, 1986,p24
- (29) Abdelhamid lotfi et saati hassen : étude en science de la population(en arabe) beirut, 1981 p-p 76-77.
- (30) Drid fatima : la croissance démographique et son impact sur le développement économique et social (étude sur le planning familiale dans la famille algérienne) thèse de doctorat d'état, faculté des sciences sociales et humaines, université de constantine, juillet 2007.
- (31) Population et société : op cit p 2.
- (32) Ladjali Malika: L'espacement des naissances Dans Le Tiers Monde (L'expérience Algérienne) OPU, Alger, 1985.